

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le mardi 3 avril 2018, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel-Bédard, conseillère
Julie Bertrand, conseillère
Caroline Poisson, conseillère
Bertin Cloutier, conseiller

Est absent :

Jacques Tessier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset, Jean-Yves Piché et Julie Veillette

RÉSOLUTION : 2018-04-088 Ouverture de la séance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2018-04-089: Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2018.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses.
6. Questions de l'assistance

7. Adoption du règlement 355-2018 modifiant le règlement 323-2015 pour permettre la circulation des véhicules hors route (motoneiges) sur certains chemins municipaux.
8. A) Rappel au travail des employés aux travaux publics.
B) Embauche d'étudiants pour le service d'animation et l'entretien des parcs pour l'été 2018. (Micro-onde et appareil photo)
9. A) Affichage du poste de directeur-préventionniste en incendie dans le cadre de l'entente SISEM.
B) Demandes du service d'incendie de Sainte-Thècle.
10. Demande de dérogation mineure pour le 1 625, chemin Saint-Georges Sainte-Thècle.
11. A) Soumission pour le remplacement des fenêtres et d'une porte de l'Hôtel de Ville.
B) Hôtel de Ville/installation d'un VPN pour contrôler le système de chauffage.
12. A) Réseau Biblio/Journée d'accueil et d'information pour les élus municipaux.
B) Bibliothèque municipale/demande d'un accès informatique supplémentaire
C) Aide financière de la Caisse populaire pour achat de livres.
13. FEPTEU/Confirmation que tous les contrats de construction ont été octroyés.
14. Garage municipal/remplacement du système de chauffage.
15. MRC de Mékinac/Offre de conférence sur la consommation de l'eau potable.
16. Location d'une toilette mobile.
17. Achat d'un tracteur à gazon.
18. Société d'infrastructure de Mékinac/demande de versement de l'aide financière.
19. Terrain de soccer.
20. La Fête Nationale 2018.
21. Réorganisation municipale du bureau.
22. Mandat à l'ingénieur de la MRC pour le prolongement d'aqueduc sur le chemin Saint-Michel Sud.
23. Demande d'aide financière de l'équipe de hockey les Mustangs de Mékinac

- Midget A.
24. Période de questions de l'assistance.
25. Affaires nouvelles:
- A) Site internet de la municipalité
 - B) Participation à la journée de la famille
 - C) Modification d'adresse civique sur le chemin Saint-Pierre Nord.
26. Levée ou ajournement de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2018-04-090: Adoption du procès-verbal de la séance du mois de mars 2018

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2018, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance de mars 2018

Ministère des Transport du Québec

Le MTQ nous informe qu'un montant de 1 682\$ sera déposé à notre compte. Ce montant est dans le cadre du Programme de subvention au transport adapté.

Ministère du développement durable, de l'environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec

Le MDDELCCCQ nous envoie un accusé de réception pour la demande de la Ferme Thèc-Lait S.E.N.C. demandant le certificat d'autorisation pour l'augmentation de la production annuelle de phosphore d'un lieu d'élevage de bovins laitiers-demande d'information.

Ministère de la Sécurité Publique du Québec

Le MSPQ nous informe que pour bénéficier des provisions prévues à l'article 47 de la Loi sur la sécurité incendie en matière d'exonération des responsabilités, notre municipalités et MRC doivent acquitter leurs engagements prévus au plan de mise en œuvre du schéma.

AQDR Mékinac

L'AQDR Mékinac nous envoie leur bulletin Rayonnement intitulé Vivre le Printemps.

Carrefour Emploi de Mékinac

Le CEM souligne avec succès la soirée atelier-conférence dans le cadre de la journée de la femme.

Cap Excavation Inc.

Cap Excavation nous demande une attestation municipale afin de pouvoir exploiter les terres de Monsieur Naud.

Claude Grenier ressources humaine Inc.

CGRH nous informe sur les services qu'il offre en matière de gestion des ressources humaines, relation de travail, formation, animation et coaching.

Femme de Mékinac

Les Femme de Mékinac nous informe de leur bulletin de liaison et nous invite à prendre une espace dans celle-ci afin de contribuer à financer sa diffusion.

Fondation de la SSS de l'Énergie

La FSSÉ nous demande une aide financière pour leur appareil d'échographie portatif et électrocardiographe.

Héma-Québec

Héma-Québec nous remercie pour le support que nous avons accordé lors de la dernière collecte de sang. La collecte a permis d'accueillir 79 donateurs.

La Mutuelle des municipalités du Québec

La MMQ nous informe que nous bénéficions d'une protection gratuite dans l'exercice de leur pouvoir discrétionnaire.

MRC Mékinac

La MRC nous envoie deux avis de promulgation concernant d'adoption du règlement 2018-169 « Règlement relatif au traitement des membres du conseil de la MRC Mékinac » et 2018-168 « Règlement sur la gestion contractuelle ».

La MRC invite les municipalités à diffuser l'information aux propriétaires d'espaces commerciaux et industriels afin de mettre sur pieds un registre des espaces vacants à louer sur leurs territoires.

Mini-Scribe

Dans le Mini-Scribe on mentionne que la FQM a publié un Modèle de règlement sur la Gestion contractuelle pour les municipalités qui optent pour le montant maximum de 99 999.99\$.

Office des Personnes Handicapées du Québec

L'OPHQ nous informe de la semaine québécoise des personnes handicapées, qui se tiendra du 1^{er} au 7 juin 2018 sous le thème (ensemble bâtissons une société plus inclusive).

Relais pour la Vie

La Société canadienne du cancer (SCC) est fière de nous annoncer que lors de l'activité du 4 mars dernier un montant de 50 000\$ a été amassé.

Tennis Québec

Tennis Québec nous invite à leur passage à l'École Masson le 6 avril prochain. Les élèves de l'école seront initiés au tennis dans le cadre de leur cours d'éducation physique et à la une saine alimentation dans le cadre d'une activité culinaire réalisé au service de garde.

Viridis Environnement

VE nous informe de la demande de Certificat d'autorisation pour un projet de valorisation agricole de matières résiduelles fertilisantes à Les Entreprise Mon-Ben.

RÉSOLUTION : 2018-04-091: Dépôt de la correspondance de mars 2018

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de mars 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2018-04-092: Approbation des comptes de mars 2018

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du

mois de mars 2018 au montant de 285 146.04 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

David Plamondon demande le résultat du sondage qui a été effectué en 2017 concernant les heures d'ouverture du camp de jour. Il demande des informations au sujet de la demande de Cap Excavation concernant les terres de M. André Naud.

RÉSOLUTION : 2018-04-093: Adoption du règlement 355-2018

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le règlement 355-2018 modifiant le règlement 323-2015 pour permettre la circulation des véhicules hors route (motoneiges) sur certains chemins municipaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018-04-094: Rappel au travail des employés aux travaux publics et les parcs

Il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Entérine l'embauche de Sylvain Magnan et Normand Boutet, préposés aux travaux publics, pour le lundi 23 avril 2018.
- Autorise l'embauche de Michel Genois, préposé aux travaux publics et aux conteneurs du garage municipal, selon les besoins de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018-04-095 : Embauche des étudiants pour la période estivale

CONSIDÉRANT que les postes offerts sont quatre animateurs pour les parcs et deux préposés à l'entretien des parcs;

CONSIDÉRANT que les mêmes étudiants ont postulé sur les emplois qu'ils occupaient en 2017 et qu'ils ont été rencontrés, il est recommandé d'embaucher les étudiants suivants pour l'été 2018 :

Pour l'animation aux parcs : Alysen Duval, coordonnatrice et animatrice, Olivier Piché, Harmonie Joly-Bourdage, Frédérique Bacon animateur (trices) (5 jours/semaine)
Pour l'entretien des parcs et des débarcadères Guillaume Ricard et Jeffrey Malenfant;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection du Carrefour Jeunesse-Emploi pour le programme dans le cadre du projet Jeunes au Travail Desjardins 2018 devrait nommer

Olivier Piché qui agira comme animateur aux parcs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle retienne l'embauche des personnes suivantes pour effectuer les tâches ci-après décrites:

Animation au parc Saint-Jean Optimiste : Alysen Duval, coordonnatrice/animatrice, son salaire horaire sera de 13.00 \$, elle débutera son travail le 18 juin 2018 pour 8 semaines à raison de 35 heures/semaine. Pour Harmonie Joly-Bourdage, Frédérique Bacon et Olivier Piché (l'étudiant du Carrefour Jeunesse-Emploi), animateurs (trices), le salaire horaire sera de 12.00 \$, ils débiteront leur travail le 26 juin 2018 pour 7 semaines à raison de 30 heures/semaine.

Entretien des espaces verts des parcs et surveillance des débarcadères: Guillaume Ricard, il débutera son travail : 11 juin 2018 ou selon disponibilité pour environ 8 à 10 semaines. Salaire horaire : 12.00 \$.

et Jeffrey Malenfant, il débutera son travail : 18 juin 2017 ou selon disponibilité pour environ 8 à 10 semaines. Salaire horaire : 12.00 \$.

2 ° Les heures de formation faites en dehors de ces horaires seront rémunérés au taux indiqué au premier paragraphe.

Autorise l'achat d'un four micro-onde pour les animateurs du parc

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018-04-096: Suivi SISEM

CONSIDÉRANT le poste vacant de directeur d'incendie de la SISEM;

CONSIDÉRANT l'entente actuelle relative au SISEM;

CONSIDÉRANT que les municipalités de la SISEM ont adopté les prévisions budgétaires 2018 lesquelles prévoyaient le salaire du directeur d'incendie;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle a informé la SISEM de son départ pour le 31 mars 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban à procéder à l'affichage du poste de directeur-préventionniste en incendie dans le cadre de l'entente SISEM pour la période allant jusqu'au 31 mars 2019.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018-04-097: Demandes du service d'incendie de Sainte-Thècle

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise les items suivants pour le service d'incendie de Sainte-Thècle:

- Accès internet à la caserne avec TELUS
- Achat d'équipement d'identification
- Achat d'un casque pour le chef aux opérations
- La formation de 4 pompiers MDO
- Réparation du système électrique de la caserne par Daniel Durocher Inc. pour environ 3 000.00 \$ plus taxes.
- Fit test pour faciale des appareils respiratoires conjointement avec les casernes 1 et 5.
- Vérification annuelle pour autopompe et camion-citerne avec pompe intégrée par Jacques Thibault au coût de 325.00 \$ par camion.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018-04-098: Demande de dérogation mineure pour le 1625, chemin Saint-Georges, Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Madame Martine Bureau et Monsieur Éric Baril visant à construction d'un garage résidentielle excédant de 1,52 mètre la hauteur du bâtiment principal, le tout en dérogation de l'article 9.2 du règlement de zonage 337-2016;

CONSIDÉRANT que cette demande vise le remplacement d'un garage existant et est situé dans la zone agricole;

CONSIDÉRANT que l'impact sur les propriétés voisines est inexistant;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme a étudié cette demande et recommande de l'accepter;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la dérogation mineure suivante pour le 1625, chemin Saint-Georges à Sainte-Thècle :

- Autorise la construction d'un bâtiment complémentaire d'une hauteur de 1,52 mètre supérieur au bâtiment principal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018-04-099: Soumission pour le remplacement des fenêtres et d'une porte de l'Hôtel de Ville

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle a demandé des soumissions par invitation à deux entrepreneurs comme suit :

- Les Constructions François Groleau Inc.
- Pierre Naud Inc.

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle a reçu une seule soumission dont le montant est le suivant :

- Pierre Naud Inc. : 95 429.25 \$ taxes incluses.
- Les Constructions François n'ont pas déposé de soumission.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la soumission la seule soumission reçue soit celle de Pierre Naud Inc., au montant de 95 429.25 \$ taxes incluses pour la fourniture et la pose de fenêtres et d'une porte à l'Hôtel de Ville conformément au plan et devis préparés par Michel Pellerin, architecte.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018-04-100: Hôtel de Ville/Installation d'un VPN pour contrôler le système de chauffage

CONSIDÉRANT que l'offre d'Intégrair pour l'installation d'une connexion à distance, la fourniture du logiciel et la formation pour le système de chauffage de l'Hôtel de Ville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre d'Intégrair comme suit :

- L'installation d'un VNP facilitant la connexion à distance au système de télémétrie de l'Hôtel de Ville au montant de 685.00 \$ plus taxes.
- La fourniture et la formation du Logiciel RC-Studio 3.0 au montant de 653.00 \$ plus taxes.
- Le maintien et l'entretien de la connexion au coût de 30.00 par mois plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018-04-101: Réseau Biblio/Journée d'accueil et d'information pour les élus municipaux

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Claudette Trudel-Bédard, conseillère, à assister à la journée d'accueil et d'information pour les élus municipaux qui aura lieu le 28 avril 2018 à Trois-Rivières. Les frais d'inscription et de séjour seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018-04-102: Bibliothèque municipale/Demande d'un accès informatique supplémentaire

CONSIDÉRANT que la bibliothèque municipale dispose d'accès informatiques avec le CRSBP sur les postes de travail;

CONSIDÉRANT que sur l'ordinateur de la responsable, il n'y a pas d'accès informatique avec le CRSBP;

CONSIDÉRANT que cet accès informatique supplémentaire avec le CRSBP faciliterait le travail des bénévoles lors des échanges de livres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise l'installation d'un accès informatique supplémentaire à la bibliothèque municipale au coût de 381.84 \$ plus taxes par année.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018-04-103: Aide financière de la Caisse Populaire pour achat de livres

CONSIDÉRANT que la Caisse Populaire a accordé une aide financière de 750.00 \$ à la municipalité pour faire l'achat de livres pour la bibliothèque;

EN CONSÉQUENC, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la responsable de la bibliothèque municipale à faire l'achat de livres pour le montant de l'aide financière reçue de la Caisse Populaire soit pour la somme de 750.00 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018-04-104: FEPTEU/Confirmation que tous les contrats de construction ont été octroyés

CONSIDÉRANT que le MAMOT doit préparer le protocole d'entente pour notre programme FEPTEU;

CONSIDÉRANT que pour compléter ce protocole la municipalité doit confirmer que tous les contrats de construction ont été octroyés;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle confirme que tous les contrats de construction dans le cadre du volet 2 du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) numéro de dossier du MAMOT 2016042.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018-04-105: Garage municipal/remplacement du système de chauffage

CONSIDÉRANT les offres reçues comme suit :

- Jean-Louis Lajoie pour les travaux de réparation de conduit d'alimentation de chauffage à air pulsé au montant de 1 180.00 plus taxes.
- Daniel Durocher Inc. pour installer 5 chaufferettes de 5 KW au montant de 3 443.50 \$ taxes incluses.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Jean-Louis Lajoie pour la réparation de conduit d'alimentation du chauffage à air pulsé du garage municipal pour un montant de 1 180.00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018-04-106: MRC de Mékinac/ Offre de conférence sur la consommation de l'eau potable

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac offre la possibilité aux municipalités d'assister à une conférence de 90 minutes sur la consommation d'eau potable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Jean-François Couture et Jean-Yves Piché à assister à La tournée/Conférence L'EAUGIC offert par la MRC de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018-04-107: Location d'une toilette mobile

CONSIDÉRANT que Buromobil St-Maurice Inc. nous offre la location d'une toilette portative avec lavabo au même prix que 2017;

CONSIDÉRANT que l'an dernier l'installation d'une toilette portative près du bureau municipal a été très apprécié;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle loue une toilette portative avec lavabo, distributeur de savon à main et papier à main pour un montant de 160.00 \$ par mois plus 70.00 \$ de transport (aller et retour) plus les taxes applicables de Buromobil St-Maurice Inc. pour la période du 1^{er} juin au 30 septembre 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018-04-108: Achat d'un tracteur à gazon

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé des prix pour la fourniture d'un tracteur à gazon comme suit :

- J.M. Sports Enr. pour un tracteur Cub Cadet au montant de 5 260.11\$ taxes incluses
- Garage G. Champagne Inc. pour un tracteur Husqvarna au montant de 7 242.28 \$ taxes incluses.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle l'offre la plus basse soit celle de J.M. Sports Enr. au montant de 5 260.11 \$ taxes incluses pour la fourniture d'un tracteur à gazon de marque Cub Cadet modèle rzts 54 fab kH avec ramasse herbe double.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018-04-109: Société d'infrastructure de Mékinac/Demande de versement de l'aide financière

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle s'était engagée à verser à la Société d'infrastructure de Mékinac une somme 15 000 \$ annuellement pour une période de 5 ans lors de la vente de l'ancien moulin à scie de Groleau Inc.;

CONSIDÉRANT que la Société d'infrastructure de Mékinac nous demande le 4^{ième} versement de cette aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le directeur général à verser le 4^{ième} versement de l'aide financière soit un montant de 15 000 \$ à la Société d'infrastructure de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018-04-110: Terrain de soccer

CONSIDÉRANT que les responsables de soccer Sainte-Thècle, lors de la rencontre du 2 octobre 2017, nous ont demandé d'effectuer quelques améliorations au terrain afin de rendre sécuritaire;

CONSIDÉRANT que le directeur des travaux publics estime à environ 3 000. \$ le coût des améliorations à ce terrain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- autorise les travaux d'amélioration du terrain de soccer tel que décrit dans l'estimé du directeur des travaux publics pour un montant d'environ 3 000 \$.
- autorise l'envoi d'un instructeur de soccer à la formation de secourisme au frais de la municipalité.
- demande l'autorisation à la Commission Scolaire de l'Énergie d'améliorer la descente sur leur terrain donnant accès au terrain de soccer.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

La Fête Nationale 2018

Le conseil n'ayant pas trouvé d'organisme pour s'occuper de la Fête Nationale, il n'y aura pas d'activité pour la Fête Nationale à Sainte-Thècle.

Rés. 2018-04-111: Réorganisation municipale

CONSIDÉRANT que tel que convenu à sa convention de travail de Louis Paillé, directeur général, il y aura une réorganisation municipale de l'organigramme du bureau à compter du 29 juin 2019;

CONSIDÉRANT que le conseil désire entériner cette réorganisation immédiatement pour l'an prochain;

CONSIDÉRANT que le conseil a discuté de cette réorganisation en caucus et en est venu à un accord;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Nomme Louis Paillé, conseiller cadre, et ce à compter du 30 juin 2019 jusqu'au 21 février 2020.
- Nomme Valérie Fiset, directrice générale, et elle entrera en fonction le 30 juin 2019 en remplacement de Louis Paillé. Elle occupera les mêmes fonctions qu'actuellement plus de la direction générale.
- Nomme Julie Veillette, directrice générale adjointe et elle entrera en fonction le 30 juin 2019 en remplacement de Valérie Fiset. Elle occupera les mêmes fonctions qu'actuellement de directrice des projets spéciaux et remplacera la directrice générale en son absence.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018-04-112: Mandat à l'ingénieur de la MRC pour le prolongement d'aqueduc sur le chemin Saint-Michel Sud

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle prolongera le réseau d'eau potable

sur le chemin Saint-Michel Sud;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit mandater un ingénieur pour préparer les plans et devis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Mandate Patrice Bédard, ingénieur du service d'ingénierie de la MRC de Mékinac, pour préparer les plans et devis pour le prolongement du réseau d'eau potable sur le chemin Saint-Michel Sud.
- Autorise Patrice Bédard, ingénieur, à préparer et à transmettre au MDDELCC une déclaration de conformité relative au prolongement du réseau d'eau potable sur le chemin Saint-Michel Sud selon l'article 269 de la loi modifiant la LQE.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018-04-113: Demande d'aide financière de l'équipe de hockey les Mustangs de Mékinac Midget A

CONSIDÉRANT que l'équipe de hockey mineur Midget « A » Les Mustangs de Mékinac ira représenter la Mauricie aux championnats inter-régionaux (provinciaux);

CONSIDÉRANT que l'équipe de hockey nous demande une aide financière pour défrayer une partie des dépenses de ce tournoi;

CONSIDÉRANT qu'il y a trois jeunes hockeyeurs de la municipalité dans cette équipe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 50.00 \$ par hockeyeurs de la municipalité soit un total de 150.00 \$ pour leur participation aux championnats inter-régionaux (provinciaux) qui aura lieu à Saint-Léonard.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Stéphane Magnan, chef aux opérations du service d'incendie, demande si un conseiller municipal peut assister à leur formation afin de comprendre le travail d'un pompier et le bien fondé de leurs demandes.

David Plamondon pose une question concernant la réorganisation du bureau municipal.

Dannie Dionne demande si les bornes-fontaines du Carré Cloutier, Rang Saint-Georges, Chemin Saint-Pierre Nord et du secteur Hervey Jonction sont en fonction. Ces bornes-fontaines sont tous en fonction.

AFFAIRES NOUVELLES :

- A) Nouveau site internet.
- B) Journée des familles de Mékinac.
- C) Modification d'adresse civique sur le chemin Saint-Pierre Nord.

Rés. 2018-04-114: Nouveau site internet

CONSIDÉRANT que le site internet de la municipalité n'est plus à jour et qu'il doit être refait;

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé un prix OZ Design pour la réalisation d'un nouveau site internet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de OZ Design pour faire la conception, la réalisation, l'intégration Web et l'activation sur serveur d'un nouveau site au coût de 7 473.38 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018-04-115: Journée des familles de Mékinac

CONSIDÉRANT que la Maison des familles de Mékinac organise une conférence de presse pour dévoiler la programmation de la Journée de familles de Mékinac :

CONSIDÉRANT que la Maison des familles de Mékinac nous demande de louer un kiosque pour la journée des familles de Mékinac;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Autorise Claudette Trudel-Bédard à assister à la conférence de presse de la Maison des familles de Mékinac sur la journée des familles qui aura lieu le 9 avril 2018 à Saint-Adelphe.
- Accepte de louer un kiosque au montant de 30 \$ lors de la Journée des familles de Mékinac, le 12 mai 2018 à Saint-Adelphe, des membres du conseil seront présents à ce kiosque pour vanter la qualité de vie dans notre localité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018-04-116: Changement d'adresse sur le chemin Saint-Pierre Nord

CONSIDÉRANT que une section de la route 153 sur un coté de la rue les propriétés ont une adresse sur la rue Saint-Jacques et de l'autre côté de la rue les propriétés ont une adresse sur le chemin Saint-Pierre Nord;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire régulariser cette situation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle modifie les adresse des propriétés suivantes :

- Le 2340 chemin Saint-Pierre Nord est changé pour le 860 rue Saint-Jacques.
- Le 2350 chemin Saint-Pierre Nord est changé pour le 890 rue Saint-Jacques.
- Le 2370 chemin Saint-Pierre Nord est changé pour le 930 rue Saint-Jacques.
- Le 2380 chemin Saint-Pierre Nord est changé pour le 940 rue Saint-Jacques.

Un avis de changement d'adresse sera envoyé aux propriétaires concernés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018-04-117: Levée de la séance

À 20 heures et 55 minutes, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier